

FR

# Programme de travail pour 2024 et au delà



COUR DES  
COMPTES  
EUROPÉENNE

## LE MOT DU PRÉSIDENT



Nous avons tous vécu, plus ou moins directement, la série de crises récentes qui ont perturbé l'existence des citoyens de l'UE. L'Union européenne et ses États membres ont fait la preuve de leur remarquable aptitude à réagir rapidement en arrêtant des mesures sans précédent. Malgré les progrès considérables réalisés, des défis de taille nous attendent encore. Notre programme de travail pour 2024 et au delà reflète notre engagement à centrer nos travaux sur des questions qui ont un impact direct sur le bien-être des citoyens de l'UE.

La réponse de l'Union à ces crises passe par un éventail de politiques dotées de ressources considérables mises à disposition dans le cadre du budget traditionnel de l'UE et des fonds de relance de l'initiative NextGenerationEU. Une forte augmentation des dépenses présente non seulement des risques budgétaires accrus, mais elle est également source de difficultés lorsqu'il s'agit de préserver la bonne gestion financière et de garantir l'efficacité de l'intervention publique.

Nous avons gardé ces enjeux à l'esprit lors de l'élaboration de notre programme de travail pour 2024 et au delà. En qualité d'auditeur externe indépendant de l'UE, la Cour des comptes européenne est tenue de vérifier que les fonds de l'Union sont perçus et dépensés conformément aux règles et à la réglementation en vigueur, et de contrôler si les résultats prévus sont atteints. Vous trouverez ci-après une liste des **73 rapports spéciaux et documents d'analyse** que nous comptons publier en 2024 et 2025. Par ailleurs, nous publierons tous les ans nos rapports annuels, qui présentent les résultats de nos travaux d'audit financier et d'audit de conformité.

Notre premier domaine stratégique, *Compétitivité économique de l'Union*, fait l'objet d'activités d'audit concernant par exemple la transformation numérique, l'intelligence artificielle ou les marchés du travail.

Les questions de la **sécurité** et des **migrations** sont couvertes par nos travaux d'audit relevant du domaine prioritaire stratégique *Résilience face aux menaces pesant sur la sécurité de l'Union et respect des valeurs de l'UE que sont la liberté, la démocratie et l'état de droit*, avec des activités d'audit dans des domaines tels que l'aide aux migrants et aux réfugiés, la mobilité militaire ou l'état de droit.

Un autre grand pilier de notre programme d'audit est la **lutte contre le changement climatique mondial**, qui relève du domaine prioritaire stratégique *Changement climatique, environnement et ressources naturelles*. Nous prévoyons la publication de rapports consacrés à des sujets divers et variés tels que le développement des réseaux énergétiques intelligents, l'adaptation au changement climatique et le programme LIFE.

Nous pensons par ailleurs examiner, dans une perspective transversale, la **facilité pour la reprise et la résilience (FRR)**, en abordant des questions comme les systèmes de contrôle dans les États membres ou les piliers de l'instrument liés à la transition verte et à la transformation numériques. Certains audits seront également consacrés à un autre domaine horizontal, **la lutte contre la fraude**.

Devant l'étendue et la complexité croissantes du budget de l'UE, la Cour des comptes européenne est bien décidée à jouer le rôle qui lui incombe dans la définition du paysage financier de l'Union. Grâce à nos travaux d'audit indépendants, objectifs et professionnels, nous nous engageons à protéger les intérêts financiers de l'Union européenne et à garantir l'obligation de rendre compte de l'utilisation des fonds publics.



Tony Murphy  
Président

| Priorité stratégique et année de publication prévue           | Désignation de l'activité  | Type de produit    | Objectif de l'activité  |
|---|--|--------------------|---|
| <b>Compétitivité économique de l'Union</b><br><br><b>2024</b> | Stages pour les jeunes dans l'UE                                     | Document d'analyse | Faire le point sur les actions financées par le Fonds social européen (FSE) et l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) pour favoriser l'emploi et l'employabilité des jeunes  |
|   | Intelligence artificielle  | Rapport spécial    | Déterminer si la Commission a fait preuve d'efficacité en créant un écosystème européen pour le développement de l'intelligence artificielle  |
|   | Hydrogène – Politique industrielle                                   | Rapport spécial    | Évaluer l'efficacité de la stratégie de la Commission lorsqu'il s'agit de promouvoir les infrastructures pour l'hydrogène dans les transports, ainsi que l'efficacité du cofinancement par l'UE du soutien au développement et à la fourniture en temps utile d'infrastructures pour l'hydrogène dans les transports dans les États membres |
|   | Paiements numériques   | Rapport spécial    | Examiner si le cadre applicable aux paiements numériques et les actions connexes des organismes de l'UE contribuent à la sécurité et à l'efficacité de ce type de paiements   |
|   | Facilité pour la reprise et la résilience – Transformation numérique | Rapport spécial    | Déterminer si la mise en œuvre des investissements et des réformes à caractère numérique figurant dans les plans nationaux pour la reprise et la résilience (PNRR) a efficacement contribué à la stratégie numérique de l'UE et à la transformation numérique   |
|   | Étiquetage des denrées alimentaires                                  | Rapport spécial    | Déterminer si l'étiquetage alimentaire dans l'UE fournit aux consommateurs les éléments essentiels pour prendre des décisions en connaissance de cause lors de leurs achats alimentaires  |

| Priorité stratégique et année de publication prévue | Désignation de l'activité  | Type de produit | Objectif de l'activité  |
|---|--|-----------------|---|
|   | Reconnaissance des qualifications professionnelles dans l'Union européenne | Rapport spécial | Déterminer si le système de reconnaissance des qualifications professionnelles de l'UE pour les professions réglementées permet de soutenir efficacement la libre circulation des travailleurs  |
|   | Aides d'État en temps de crise   | Rapport spécial | Évaluer la manière dont la Commission a adapté la réglementation en matière d'aides d'État afin de garantir leur application effective à la suite de la COVID-19 et de l'invasion de l'Ukraine, et examiner comment les États membres ont appliqué ces règles |
|   | Blocage géographique   | Rapport spécial | Évaluer l'efficacité du cadre législatif et des mesures prises par la Commission et les États membres pour supprimer les obstacles au commerce électronique transfrontalier et protéger les droits des consommateurs  |
|   | Régimes de pension privés  | Rapport spécial | Examiner si les actions de l'UE ont permis d'assurer la viabilité des systèmes de pension en soutenant les régimes privés, tant de type professionnel (deuxième pilier) que de type individuel (troisième pilier)   |
|   | Facilité pour la reprise et la résilience – Réformes du marché du travail  | Rapport spécial | Déterminer si la conception et la mise en œuvre des réformes du marché du travail prévues dans les plans pour la reprise et la résilience répondent aux principaux besoins de ce marché   |

| Priorité stratégique et année de publication prévue           | Désignation de l'activité   | Type de produit | Objectif de l'activité   |
|---|---|-----------------|--|
| <b>Compétitivité économique de l'Union</b><br><br><b>2025</b> | Facilité pour la reprise et la résilience – Réformes de l'environnement des entreprises | Rapport spécial | Déterminer si la conception et la mise en œuvre des réformes de l'environnement des entreprises prévues dans les plans pour la reprise et la résilience encouragent le développement des entreprises   |
|   | Industrie des microprocesseurs  | Rapport spécial | Déterminer si le soutien apporté par la Commission et les États membres à la promotion d'une industrie européenne des microprocesseurs compétitive au niveau mondial était efficace et sur la bonne voie   |
|   | Gestion des déchets municipaux  | Rapport spécial | Déterminer si les instruments (par exemple juridiques, réglementaires ou financiers) employés par la Commission et les actions mises en œuvre par les États membres étaient utilisés de façon optimale pour atteindre les objectifs de l'UE sur les déchets municipaux |
|   | Jeunes sans emploi, éducation ou formation  | Rapport spécial | Déterminer si le Fonds social européen (FSE), l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) ainsi que la facilité pour la reprise et la résilience (FRR) ont permis de soutenir efficacement l'emploi des jeunes sans emploi, éducation ou formation                     |
|   | Instruments financiers de la politique de cohésion                                      | Rapport spécial | Examiner comment les États membres ont continué à utiliser les fonds mis à leur disposition au moyen d'instruments financiers après la fin de l'éligibilité de la période de programmation   |
|   | Transport suburbain de voyageurs autour des grandes zones métropolitaines               | Rapport spécial | Évaluer le caractère approprié des actions de la Commission destinées à aider à répondre aux besoins en matière de transport des navetteurs autour des nœuds urbains sur le réseau RTE-T (dans les grandes zones métropolitaines, par exemple)                         |

| Priorité stratégique et année de publication prévue | Désignation de l'activité   | Type de produit | Objectif de l'activité   |
|---|---|-----------------|--|
|   | Marché unique des services  | Rapport spécial | Évaluer l'efficacité des mesures prises par la Commission pour faire respecter les règles du marché unique des services, ainsi que celle des autres mesures prises au niveau de l'UE pour renforcer davantage l'intégration de ce marché   |
|   | Facilité pour la reprise et la résilience – Réformes de l'administration publique | Rapport spécial | Déterminer si la conception et la mise en œuvre des réformes de l'administration publique prévues dans les plans pour la reprise et la résilience répondent aux principaux besoins des administrations publiques   |
|   | Soutien de l'UE au secteur de l'huile d'olive                                     | Rapport spécial | Déterminer si l'assistance financière et les mesures réglementaires de l'UE ont aidé le secteur de l'huile d'olive à produire et à commercialiser efficacement ses produits, ainsi qu'à respecter les normes de commercialisation de l'UE pour différentes qualités d'huile d'olive  |
|   | Stratégies de spécialisation intelligente   | Rapport spécial | Examiner si les États membres utilisent efficacement les stratégies de spécialisation intelligente pour encourager l'innovation et la transition industrielle financées au titre du FEDER. Nous pourrions aussi examiner si les mesures relevant de la FRR et d'autres programmes mis en place au niveau national ou à celui de l'UE sont cohérentes avec les stratégies |
|   | Aide aux PME financée par la facilité pour la reprise et la résilience            | Rapport spécial | Examiner si les plans nationaux pour la reprise et la résilience (PNRR) aident efficacement les PME à surmonter la crise. L'audit vise aussi à examiner si la FRR et les autres fonds de l'UE pourvus d'objectifs similaires sont bien coordonnés  |

| Priorité stratégique et année de publication prévue  | Désignation de l'activité                               | Type de produit    | Objectif de l'activité  |
|--|---|--------------------|---|
| <b>Résilience face aux menaces pesant sur la sécurité de l'Union et respect des valeurs de l'UE que sont la liberté, la démocratie et l'état de droit</b><br><br><b>2024</b> | État de droit dans l'Union européenne                   | Rapport spécial    | Examiner si le nouveau règlement sur la conditionnalité liée à l'état de droit constitue un outil efficace pour protéger les intérêts financiers de l'UE en cas de violation des principes de l'état de droit dans le domaine des Fonds de la politique de cohésion et dans celui de la facilité pour la reprise et la résilience |
|  | Service européen pour l'action extérieure               | Rapport spécial    | Déterminer si le Service européen pour l'action extérieure dispose de moyens adaptés pour contribuer efficacement à la cohérence de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC)  |
|  | Établissement de rapports sur l'état de droit           | Document d'analyse | Fournir une vue d'ensemble du cycle d'examen de l'état de droit, en accordant une attention particulière au rapport annuel sur l'état de droit  |
|  | Facilité en faveur des réfugiés en Turquie              | Rapport spécial    | Assurer le suivi des recommandations formulées dans le rapport spécial 27/2018 et évaluer les résultats obtenus dans le cadre du volet «développement» à la suite du versement de la première tranche de la facilité en faveur des réfugiés en Turquie  |
|  | Traiter les causes profondes de la migration en Afrique | Rapport spécial    | Déterminer si les projets mis en œuvre au moyen du fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique ont permis d'obtenir les résultats attendus tout en respectant les droits humains fondamentaux   |
|  | Action de cohésion pour les réfugiés en Europe (CARE)   | Rapport spécial    | Examiner si les États membres ont déployé les fonds de l'UE relevant de la politique de cohésion dans le cadre de FAST (assistance flexible aux territoires)-CARE de manière efficace, efficiente et économique pour venir en aide aux réfugiés fuyant l'invasion russe de l'Ukraine  |



| Priorité stratégique et année de publication prévue | Désignation de l'activité                        | Type de produit | Objectif de l'activité   |
|---|--|-----------------|--|
|   | Intégration des migrants dans l'Union européenne | Rapport spécial | Déterminer si les projets financés par le Fonds «Asile, migration et intégration» ont été efficaces et ont permis l'intégration effective des ressortissants de pays tiers   |
|   | Mobilité militaire                               | Rapport spécial | Déterminer si le plan d'action sur la mobilité militaire, condition préalable à l'autonomie stratégique de l'UE, va bel et bien faciliter des mouvements militaires rapides et fluides à l'intérieur et à l'extérieur de l'Union |
|   | Procédures d'infraction                          | Rapport spécial | Évaluer le contrôle, par la Commission européenne, de l'application du droit de l'Union par les États membres, en mettant l'accent sur la manière dont les procédures d'infraction contribuent à le faire respecter              |

| Priorité stratégique et année de publication prévue  | Désignation de l'activité                                 | Type de produit | Objectif de l'activité   |
|--|---|-----------------|--|
| Résilience face aux menaces pesant sur la sécurité de l'Union et respect des valeurs de l'UE que sont la liberté, la démocratie et l'état de droit | Stratégie antifraude                                      | Rapport spécial | Déterminer si la stratégie antifraude de la Commission (CAFS) adoptée en 2019 permet de lutter efficacement contre la fraude dans les dépenses de l'UE   |
|  | Financements accordés par l'UE à des ONG                  | Rapport spécial | Déterminer si la Commission a élaboré un cadre solide pour assurer la transparence des financements accordés à des ONG dans une sélection de domaines relevant des politiques internes   |
|  | Planification et suivi de l'approvisionnement énergétique | Rapport spécial | Déterminer si la Commission, en coopération avec l'ACER et le REGRT-E, a mis en place des systèmes de suivi adéquats pour assurer que la planification des ressources énergétiques par les États membres est efficace et conforme au cadre de sécurité énergétique de l'UE concernant le gaz et l'électricité, et si elle a efficacement coordonné l'objectif de l'union de l'énergie consistant à diversifier l'approvisionnement en gaz et à constituer des stocks |
| 2025   | Mécanisme de protection civile de l'Union                 | Rapport spécial | Évaluer l'économie, l'efficacité et l'efficacité du soutien de l'UE dans le cadre de la réponse aux situations d'urgence et aux catastrophes naturelles, apportée grâce au mécanisme de protection civile de l'Union (MPCU)  |

| Priorité stratégique et année de publication prévue                                     | Désignation de l'activité   | Type de produit | Objectif de l'activité  |
|---|---|-----------------|---|
| <b>Changement climatique, environnement et ressources naturelles</b><br><br><b>2024</b> | Émissions de CO <sub>2</sub> provenant des véhicules                                  | Rapport spécial | Déterminer si le cadre concernant les émissions de CO <sub>2</sub> applicable aux voitures neuves – lequel prévoit des objectifs/chiffres en matière d'émissions, des mesures de flexibilité et une prime sur les émissions excédentaires – contribue efficacement à réduire les émissions de CO <sub>2</sub> des voitures neuves |
|   | Sécurité de l'approvisionnement en gaz dans l'Union                                   | Rapport spécial | Examiner les mesures arrêtées par la Commission et, le cas échéant, par les États membres pour renforcer la sécurité de l'approvisionnement en gaz sur le long terme et pour faire face à la crise du gaz qui sévit actuellement dans l'UE  |
|   | Plans stratégiques relevant de la PAC   | Rapport spécial | Déterminer si les nouveaux plans stratégiques relevant de la PAC 2023-2027 sont suffisamment élaborés pour permettre d'atteindre les objectifs climatiques et environnementaux de l'UE, ouvrant ainsi la voie à une PAC plus verte  |
|   | Transition écologique (dans le cadre de la facilité pour la reprise et la résilience) | Rapport spécial | Déterminer si la conception et la mise en œuvre des mesures figurant dans les plans nationaux pour la reprise et la résilience coïncident avec les ambitions affichées par les États membres en matière de transition écologique et avec leur contribution aux objectifs correspondants de l'UE                                   |
|   | Qualité de l'eau de mer   | Rapport spécial | Déterminer si la Commission et les États membres ont conçu un cadre cohérent et si les politiques qu'ils mettent en œuvre contribuent à lutter contre la pollution des mers causée par les navires dans les eaux de l'UE  |
|   | Adaptation au changement climatique   | Rapport spécial | Déterminer si le cadre de l'UE et des États membres concernant l'adaptation au changement climatique ainsi que les fonds qu'ils y consacrent contribuent efficacement à lutter contre les effets du changement climatique   |

| Priorité stratégique et année de publication prévue | Désignation de l'activité         | Type de produit | Objectif de l'activité  |
|---|-----------------------------------|-----------------|---|
|   | Agriculture biologique            | Rapport spécial | Évaluer le soutien de l'UE en faveur de l'agriculture biologique du point de vue de sa contribution à la réalisation des objectifs climatiques et environnementaux de l'Union   |
|   | Pollution urbaine                 | Rapport spécial | Évaluer les actions entreprises par la Commission et les États membres dans le cadre de l'UE pour lutter contre la pollution atmosphérique et sonore dans les zones urbaines sélectionnées, et tirer une conclusion quant à leur efficacité                               |
|   | Réseaux et compteurs intelligents | Rapport spécial | Déterminer si l'UE contribue efficacement au déploiement de réseaux et de compteurs intelligents, qui sont essentiels à la réalisation des objectifs en matière de climat et d'énergie fixés pour 2030 et 2050  |
|   | Incendies de forêt                | Rapport spécial | Déterminer si l'UE a protégé efficacement les forêts contre les incendies, en agissant sur la prévention (y compris grâce au boisement et au reboisement), en soutenant la lutte contre ces catastrophes et en assurant une reconstitution durable des forêts endommagées |

| Priorité stratégique et année de publication prévue                                     | Désignation de l'activité                                   | Type de produit | Objectif de l'activité  |
|---|---|-----------------|---|
| <b>Changement climatique, environnement et ressources naturelles</b><br><br><b>2025</b> | Lutte contre la faim  | Rapport spécial | Déterminer si les actions entreprises par la Commission pour assurer la sécurité alimentaire ont été efficaces et efficaces   |
|   | Programme LIFE 2014-2020                                    | Rapport spécial | Déterminer si le programme LIFE a contribué efficacement à la réalisation des objectifs de la politique environnementale de l'UE  |
|   | Facilité pour la reprise et la résilience – REPowerEU       | Rapport spécial | Évaluer le processus d'approbation des chapitres REPowerEU figurant dans les plans nationaux pour la reprise et la résilience actualisés, depuis la présentation des projets de chapitres par les États membres à la Commission pour contrôle et vérification jusqu'à l'approbation définitive par le Conseil |
|   | Disponibilité de carburants plus écologiques dans les ports | Rapport spécial | Déterminer si les mesures de la Commission (politique/législation et financement) et l'utilisation par les États membres des fonds alloués par l'UE aux infrastructures portuaires étaient appropriées pour améliorer la transition écologique des ports  |

| Priorité stratégique et année de publication prévue                   | Désignation de l'activité   | Type de produit | Objectif de l'activité  |
|---|---|-----------------|---|
| <b>Politiques budgétaires et finances publiques dans l'Union 2024</b> | Recouvrement des fonds de l'UE  | Rapport spécial | Évaluer les systèmes mis en place par la Commission pour assurer que l'UE recouvre efficacement et en temps utile les fonds dépensés de manière irrégulière   |
|   | Facilité pour la reprise et la résilience – Absorption des fonds  | Rapport spécial | Apprécier à un stade précoce si la conception de la facilité pour la reprise et la résilience est appropriée et si sa mise en œuvre semble devoir encourager l'absorption en temps utile des fonds destinés à aider efficacement les États membres à atténuer les conséquences économiques et sociales de la COVID-19 |
|   | Systèmes de contrôle mis en place par les États membres pour la facilité pour la reprise et la résilience | Rapport spécial | Déterminer si les systèmes de contrôle proposés par les États membres pour gérer les fonds perçus au titre de la facilité pour la reprise et la résilience sont bien conçus pour protéger les intérêts financiers de l'UE   |
|   | Double financement  | Rapport spécial | Déterminer si la Commission et les États membres ont mis en place des systèmes de gestion et de contrôle solides afin d'éviter le double financement de dépenses au titre de la facilité pour la reprise et la résilience et des programmes de la politique de cohésion   |
|   | Concurrence fiscale dommageable au sein de l'UE   | Rapport spécial | Évaluer la conception, la mise en œuvre et l'efficacité des mesures politiques et réglementaires prises par la Commission afin de lutter contre la fraude, l'évasion et l'optimisation fiscales dans l'UE   |

| Priorité stratégique et année de publication prévue | Désignation de l'activité   | Type de produit | Objectif de l'activité   |
|---|---|-----------------|--|
|   | Nouvelle ressource propre fondée sur les déchets d'emballages en plastique non recyclés | Rapport spécial | Déterminer si la Commission a mis en place un cadre approprié pour gérer la nouvelle ressource propre fondée sur les déchets d'emballages en plastique non recyclés, ainsi que pour percevoir et vérifier les contributions des États membres                    |
|   | Fraude à la TVA   | Rapport spécial | Déterminer si l'UE protège efficacement ses intérêts financiers lorsque les opérateurs utilisent des régimes spéciaux d'importation en lien avec la TVA  |
|   | Fonds européen pour les investissements stratégiques                                    | Rapport spécial | Évaluer la performance globale de l'EFSI en ce qui concerne la mobilisation de nouveaux investissements et capitaux privés pour remédier aux défaillances du marché et aux situations d'investissement non optimales, et stimuler ainsi la croissance économique |

| Priorité stratégique et année de publication prévue                                 | Désignation de l'activité   | Type de produit    | Objectif de l'activité   |
|---|---|--------------------|--|
| <b>Politiques budgétaires et finances publiques dans l'Union</b><br><br><b>2025</b> | Facilité pour la reprise et la résilience – Examen  | Document d'analyse | Dresser le bilan des travaux d'audit de la Cour sur la facilité pour la reprise et la résilience, et mettre en évidence les risques, les défis et les occasions, ce qui pourrait contribuer à l'évaluation de ce type d'instrument   |
|   | Flexibilité budgétaire en temps de crise  | Rapport spécial    | Examiner les mécanismes de flexibilité du budget de l'UE et déterminer si la Commission les a appliqués de façon appropriée pour gérer ce budget dans le cadre financier pluriannuel (CFP) actuel face aux multiples situations de crise   |
|   | Corrections financières au niveau des Fonds de la politique de cohésion                             | Rapport spécial    | Évaluer le fonctionnement du système pluriannuel des corrections financières dans le domaine de la cohésion tel qu'il a été mis en œuvre par les États membres et par la Commission. Nous examinerons le processus qui permet de corriger l'impact des irrégularités repérées dans les paiements effectués sur le budget de l'UE |
|   | Facilité pour la reprise et la résilience – Systèmes de contrôle mis en place par les États membres | Rapport spécial    | Déterminer si les systèmes de contrôle mis en place par les États membres pour gérer les fonds perçus au titre de la facilité pour la reprise et la résilience (FRR) sont efficaces lorsqu'il s'agit de prévenir, de détecter et, au besoin, de corriger les cas de fraude, de corruption et de conflit d'intérêts               |
|   | Sanctions à l'encontre de la Russie   | Rapport spécial    | Déterminer si les procédures établies par la Commission et les États membres permettent de soutenir efficacement l'application des sanctions financières et commerciales infligées à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie   |



| Priorité stratégique et année de publication prévue | Désignation de l'activité  | Type de produit    | Objectif de l'activité   |
|---|--|--------------------|--|
| <b>Autre</b><br><br><b>2024</b>                     | Législateurs et lobbying   | Rapport spécial    | Déterminer si le registre de transparence de l'UE constitue un outil efficace pour assurer la transparence des activités de lobbying dans le contexte de l'élaboration des politiques et de la prise de décision au niveau de l'UE                         |
|   | Régularité des dépenses de cohésion au cours de la période 2014-2020 | Document d'analyse | Présenter une vue d'ensemble de nos constatations d'audit sur la régularité des dépenses de l'UE au titre de la politique de cohésion au cours de la période 2014-2020   |
|   | Sécurité routière  | Rapport spécial    | Évaluer les mesures prises par l'UE pour parvenir à son objectif d'une mortalité quasi-nulle sur les routes d'ici à 2050 («Vision zéro»)   |
|   | COVID-19 et agences de l'UE  | Rapport spécial    | Évaluer les mesures prises par l'EMA et l'ECDC en ce qui concerne la COVID-19, y compris les préparatifs entrepris sans tarder dans la perspective d'une éventuelle pandémie encore indéterminée, ainsi que les actions de la Commission à cet égard       |
|   | Systèmes de santé dans les pays partenaires                          | Rapport spécial    | Évaluer l'efficacité et l'efficacité du soutien apporté par l'UE aux systèmes de santé dans les pays en développement, notamment la contribution de la Commission sur le plan financier et de la gouvernance aux initiatives mondiales en matière de santé |
|   | Soins de santé et transition numérique                               | Rapport spécial    | Examiner l'efficacité des initiatives que l'UE – dans son rôle de soutien – et les États membres ont mises en place pour faciliter la transition numérique des systèmes nationaux de soins de santé  |

| Priorité stratégique et année de publication prévue | Désignation de l'activité  | Type de produit    | Objectif de l'activité  |
|---|--|--------------------|---|
|   | Rapport annuel sur la gestion et la performance pour l'exercice 2023 | Document d'analyse | <p>Examiner les aspects suivants de la partie I du rapport annuel de la Commission sur la gestion et la performance du budget pour l'exercice 2023:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i) la précision des informations déclaratives quantifiées sur la performance;</li> <li>ii) la cohérence, avec les rapports de la Cour, des principales informations liées à la performance transmises par la Commission</li> </ul> |
|   | Fonction publique européenne   | Rapport spécial    | Déterminer si la fonction publique européenne dispose d'un cadre adéquat pour gérer de façon efficiente les ressources humaines et relever les défis tels qu'un contexte de crise permanent, une pression inflationniste ou d'éventuels élargissements  |

| Priorité stratégique et année de publication prévue | Désignation de l'activité | Type de produit    | Objectif de l'activité  |
|---|---------------------------|--------------------|---|
| <b>Autre</b><br><b>2025</b>                         | Stratégie pharmaceutique  | Document d'analyse | Présenter l'état des lieux concernant l'action de l'UE destinée à garantir l'approvisionnement en produits pharmaceutiques sur son territoire, exposée dans la stratégie pharmaceutique pour l'Europe de 2020 |
|   | Gestion à distance        | Rapport spécial    | Déterminer si l'apport d'une aide humanitaire par la DG ECHO dans le cadre de la «gestion à distance» est bien justifié, efficace et efficient  |
|   | Aide au commerce          | Rapport spécial    | Évaluer l'efficacité de l'approche de la Commission, ainsi que celle des interventions au titre de l'aide de l'UE en faveur du commerce qui ciblent les pays les moins avancés                                |

## À PROPOS DE NOUS



Tony MURPHY  
Irlande



Pietro RUSSO  
Italie



Baudilio TOME MUGURUZA  
Espagne



Nikolaos MILOONIS  
Grèce



Klaus-Heiner LEHNE  
Allemagne



Bettina JAKOBSEN  
Danemark



Jan GREGOR  
Tchéquie



Mihails KOZLOVS  
Lettonie



Ildiko GÁLL-PELÉZ  
Hongrie



Eva LINDSTRÖM  
Suède



Hannu TARKKULA  
Finlande



Anemie TURTELBOOM  
Belgique



Viorel ȘTEFĂN  
Roumanie



Ivana MALETIC  
Croatie



François-Roger CAZALA  
France



Jølle ELVINGER  
Luxembourg



Helga BERGER  
Autriche



Marek OPIOLA  
Pologne



Jorg Kristijan PETROVIČ  
Slovénie



Štef BLUK  
Pays-Bas



George Marius HYZLER  
Malte



Lefteris CHRISTOFOROU  
Chypre



Laima Ljudija ANDRIKIENE  
Lituanie



Kati PENTUS-ROSIMANNUS  
Estonie



Katarína KASZASOVA  
Slovaquie

Situation au 16 octobre 2023

La Cour des comptes européenne est l'auditeur externe de l'UE. Son collège, composé d'un membre par État membre, est assisté de quelque 950 agents de toutes les nationalités de l'UE. Basée à Luxembourg, la Cour est entrée en fonction en 1977.

Nos **valeurs** sont l'indépendance, l'intégrité, l'objectivité, la transparence et le professionnalisme.

Notre **mission**: par nos travaux d'audit indépendants, professionnels et porteurs, nous évaluons l'économie, l'efficacité, l'efficience, la légalité et la régularité des actions de l'UE, ce qui

contribue à améliorer l'obligation de rendre compte, la transparence et la gestion financière, et renforce ainsi la confiance des citoyens dans l'UE.

Nous nous efforçons, dans un environnement en mutation rapide, de trouver des réponses efficaces aux défis actuels et futurs auxquels l'UE est confrontée.

Notre **vision**: nous voulons être à l'avant-garde de la profession de contrôleur des finances publiques et contribuer à une Union européenne plus résiliente et plus durable, fidèle aux valeurs démocratiques sur lesquelles elle est fondée.

Nos rapports d'audit, documents d'analyse et avis constituent ensemble un maillon essentiel de la chaîne de responsabilité de l'UE. Ils sont utilisés pour demander des comptes aux responsables de la mise en œuvre des politiques et programmes de l'Union, à savoir la Commission, les autres institutions et organes de l'UE et les administrations nationales.

Enfin, grâce à nos travaux, nous avons pour ambition d'aider les citoyens à mieux comprendre comment l'UE et ses États membres répondent aux défis présents et à venir.

## NOS RÉALISATIONS

Nous établissons:

- des rapports annuels, comprenant une déclaration d'assurance, sur le budget de l'UE, sur la facilité pour la reprise et la résilience et sur les Fonds européens de développement;
- des rapports annuels spécifiques présentant les opinions formulées par la Cour dans le cadre d'audits financiers pour chacune des agences et chacun des organismes de l'UE;
- des rapports spéciaux portant sur des thèmes d'audit sélectionnés, publiés tout au long de l'année et qui sont principalement le résultat d'audits de la performance;
- des documents d'analyse examinant dans une optique descriptive et informative des domaines d'action ou des questions de gestion de l'UE;
- des avis, utilisés par le Parlement européen et par le Conseil européen lors de l'adoption de textes législatifs de l'Union et d'autres décisions.

## **COUR DES COMPTES EUROPÉENNE**

**12, rue Alcide De Gasperi**

**1615 Luxembourg**

**LUXEMBOURG**

**Tél.: +352 4398 1**

**Demande d'informations: [eca.europa.eu/fr/Pages/ContactForm.aspx](http://eca.europa.eu/fr/Pages/ContactForm.aspx)**

**Site internet: [eca.europa.eu](http://eca.europa.eu)**

**Twitter: @EUAuditors**

**De plus amples informations sur l'Union européenne sont disponibles sur internet (<http://europa.eu>).**

### **DROITS D'AUTEUR**

© **Union européenne, 2023**

La politique de réutilisation de la Cour des comptes européenne est régie par la décision n° 6-2019 de la Cour des comptes européenne sur la politique d'ouverture des données et la réutilisation des documents.

Sauf indication contraire (par exemple dans une déclaration distincte concernant les droits d'auteur), le contenu des documents de la Cour, qui appartient à l'UE, fait l'objet d'une licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0). Cela signifie que vous pouvez en réutiliser le contenu à condition de mentionner la source et d'indiquer les modifications que vous avez apportées. Le réutilisateur a l'obligation de ne pas altérer le sens ou le message initial des documents. La Cour des comptes européenne ne répond pas des conséquences de la réutilisation.

Vous êtes tenu(e) d'acquérir des droits supplémentaires si un contenu spécifique représente des personnes physiques identifiables, comme par exemple sur des photos des agents de la Cour, ou contient des travaux de tiers. Lorsque l'autorisation a été obtenue, elle se substitue à l'autorisation générale susmentionnée et doit clairement indiquer toute restriction d'utilisation.

Pour utiliser ou reproduire des contenus qui n'appartiennent pas à l'UE, vous pouvez être amené(e) à demander l'autorisation directement aux titulaires des droits d'auteur.

Les logiciels ou documents couverts par les droits de propriété industrielle tels que les brevets, les marques, les modèles déposés, les logos et les noms, sont exclus de la politique de réutilisation de la Cour des comptes européenne et aucune licence ne vous est accordée à leur égard.

La famille de sites internet institutionnels de l'Union européenne relevant du domaine europa.eu fournit des liens vers des sites tiers. Étant donné que la Cour n'a aucun contrôle sur leur contenu, vous êtes invité(e) à prendre connaissance de leurs politiques respectives en matière de droits d'auteur et de protection des données.

### **Utilisation du logo de la Cour des comptes européenne**

Le logo de la Cour des comptes européenne ne peut être utilisé sans l'accord préalable de celle-ci.

COUR DES COMPTES EUROPÉENNE  
12, rue Alcide De Gasperi  
1615 Luxembourg  
LUXEMBOURG  
eca-info@eca.europa.eu  
eca.europa.eu



COUR DES  
COMPTES  
EUROPÉENNE



Office des publications  
de l'Union européenne